

Relevé de décisions du Conseil d'administration réuni en formation plénière le 9 novembre 2012

1. Questions financières et comptables

1.1. Décision budgétaire modificative n°2 – Budget 2012

Le conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) a adopté à l'unanimité la décision budgétaire modificative n°2 au budget 2012.

1.2. Nouveau modèle d'allocation des moyens aux composantes

Le conseil d'administration a adopté par 26 voix « pour » et 2 abstentions le nouveau modèle d'allocation des moyens aux composantes.

1.3. Demandes d'admissions en non-valeur et demandes de remise gracieuse

Sur la base du tableau annexé, le conseil d'administration a adopté à l'unanimité les demandes d'admissions en non-valeur.

Sur la base du tableau annexé, le conseil d'administration a adopté à l'unanimité la demande de remise gracieuse.

2. Vie de l'établissement

2.1. Présentation du rapport de la Cour des comptes sur la gestion 2004-2011

Le conseil d'administration a pris connaissance du rapport de la Cour des comptes sur la gestion 2004-2011 de l'UPEC.

3. Vie étudiante

3.1. Présentation du Réseau universitaire de santé (RESUS) de l'UPEC

Le conseil d'administration a pris connaissance de la plateforme de santé RESUS (Réseau universitaire de santé) de l'UPEC.

3.2. Aides à la mobilité internationale des étudiants : bilan 2011-2012 et propositions 2012-2013

Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité :

- le bilan des aides à la mobilité internationale des étudiants pour l'année 2011-2012 ;
- les perspectives présentées pour l'année 2012-2013.

3.3. Répartition des fonds de Soutien aux Initiatives Etudiantes – 6^{ème} appel à projet pour l'exercice 2012

Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité les projets :

- Initiation aux gestes de premier secours pour sensibiliser les étudiants et les personnels de l'université aux situations nécessitant un geste de premiers secours dont la subvention est fixée à 413,65 euros ;
- Challenge L1 (2^{nde} édition) visant à mettre en place des épreuves sportives pour intégrer les bacheliers à la filière STAPS dont la subvention est fixée à 2015,53 euros.

4. Instances

- 4.1. Mise en place du Conseil du Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPSS) (annexe : procès-verbal de proclamation des résultats)

Le conseil d'administration a élu au Conseil du service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé :

- Parmi les représentations du personnel :
 - o Madame Joëlle FAURE par 17 voix ;
 - o Monsieur Gérard JAGOUDEL par 13 voix ;
 - o Mme Agnès GIGON par 21 voix.
- Parmi les représentants des usagers :
 - o Monsieur Alexis ARDOUIN par 23 voix ;
 - o Monsieur Sébastien FOUCHER par 19 voix ;
 - o Madame Céline RAYNAUD par 22 voix.

5. Recherche

- 5.1. Passage par l'instance nationale pour l'attribution de la Prime d'excellence scientifique (PES)

Le conseil d'administration a adopté par 23 voix « pour », 1 voix « contre » et 2 abstentions la proposition de prolongation d'un an des travaux de l'instance nationale chargée d'examiner les candidatures à la Prime d'excellence scientifique.

6. Questions diverses

- 6.1. Procès verbaux des séances du 6 juillet 2012 et du 28 septembre 2012

Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité les procès-verbaux des séances du 6 juillet 2012 et du 28 septembre 2012.

Le Vice-président au Conseil
d'administration


Christian Cuesta

Le Président


Luc Hittinger